



Déroulement de la formation aux catégories « A1 et A2 » du permis de conduire



Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'utilisation de la motocyclette, tout comme celle de l'automobile, est en forte expansion. Les conducteurs de motocyclettes sont particulièrement exposés au risque routier. L'objectif général de la formation est de permettre à chaque conducteur de maîtriser un ensemble de compétences en termes de connaissances, de comportements, de savoir-faire et de développement personnel. Votre enseignant, qui est diplômé en sécurité routière, vous aidera à acquérir ces compétences.

La formation vise à permettre à chaque usager de la route :

- Prendre conscience des facteurs de risque ;
- Comprendre les interactions entre ces facteurs ;
- Tenir compte de ses propres capacités et limites lors de la conduite ;

- Adopter une conduite apaisée ;
- Comprendre l'interaction entre l'individu, le véhicule et l'environnement ;
- Améliorer sa capacité à s'auto-évaluer en identifiant ses points forts et ses faiblesses ;
- Faciliter la mise en place de stratégies individuelles pour une conduite plus sûre.

La formation facilite également :

- La mémorisation des règles ;
- L'assimilation des règles et des comportements à adopter ;
- La compréhension, notamment grâce à l'alternance entre la théorie et la pratique, qui permet de mettre en pratique sur la route les connaissances acquises ;
- Les transferts des connaissances vers les compétences pratiques et vice versa.

La formation vise donc à développer une approche globale de la sécurité routière, en favorisant une compréhension approfondie des règles, des comportements et des interactions sur la route.

Déroulement de la formation

La formation est divisée en deux parties : une partie théorique (ETM) et une partie pratique.

À travers ce programme, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route spécifiques au type de véhicule que vous apprenez à conduire. Vous allez également acquérir des connaissances sur l'équipement du motard, les techniques pour maîtriser la conduite d'une motocyclette à vitesse réduite et soutenue, l'importance de partager la route de manière responsable avec les autres usagers, ainsi que l'adoption de comportements de conduite citoyens et responsables. Vous allez également prendre conscience des risques liés à la conduite et des limites propres à votre conduite et à celle des autres conducteurs.

Pour suivre la formation, des grilles de progression seront mises en place pour vous accompagner dans votre auto-évaluation et votre progression.

Lorsque vous aurez validé l'ensemble des compétences requises, votre formateur pourra vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Il est important de noter que ces informations sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des réglementations spécifiques et des exigences en vigueur pour la formation et l'obtention du permis de conduire.

Déroulement de l'examen

L'élève sera convoqué par l'auto-école à une heure précise pour se rendre au centre d'examen situé à Alençon. Un enseignant de conduite moto accompagnera les élèves avec une voiture de l'auto-école ainsi que les motos.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 se compose de deux parties :

- La première partie se déroule hors circulation (sur un plateau).
- La seconde partie se déroule en circulation.

Ces deux parties de l'épreuve sont évaluées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'épreuve hors circulation vise à évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis, tels que le code de la route, la sécurité routière, l'équilibre et la stabilité, la connaissance et l'utilisation des accessoires et des commandes du véhicule, le freinage, etc.

Attention ! Il est nécessaire de réussir cette épreuve pour passer à l'épreuve en circulation, qui consiste à évaluer votre niveau de connaissances, de compétences techniques et comportementales pour circuler en toute sécurité.

L'épreuve en circulation se déroule dans un environnement varié où l'élève doit :

- Emprunter des routes droites et des virages.
- Effectuer des changements de direction, franchir des intersections et utiliser des voies d'accélération et de décélération.
- Parcourir des routes à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.
- Effectuer des dépassements et des croisements de véhicules.
- Sortir d'une place de stationnement et redémarrer après un arrêt.
- Prendre les précautions nécessaires avant de quitter le véhicule.

À la fin de l'épreuve, l'inspecteur remplira une fiche d'évaluation des compétences. Les résultats de l'examen seront communiqués par l'auto-école dès réception de l'email, ou l'élève pourra les consulter sur le site du ministère. L'enseignant ne donnera en aucun cas son avis à l'élève à la fin de l'examen.

En fin de compte, deux possibilités se présentent :

1. Obtention du permis de conduire : l'élève devra fournir les pièces justificatives nécessaires pour demander son permis en ligne via ANTS, et le bureau de l'auto-école se chargera des démarches.
2. Échec à l'examen du permis de conduire : l'élève devra reprendre une heure de conduite avec son enseignant pour faire le bilan, et ce dernier se chargera de programmer la suite de la formation en planifiant d'autres heures de conduite ou un autre examen.

